



FÉMININES MOINS DE 18 ANS (F18)

Jeu à 7

(joueuses nées en 1993, 1992 et 1991 et 1990 jusqu'à leur majorité)
Pas de surclassement pour les joueuses nées en 1994

**Catégorie E aménagée - Application des dispositions spécifiques F.F.R.
et des variantes expérimentales I.R.B. (1^{er} août 2008)**

Note : Le championnat de France « Féminines Moins de 18 ans - Jeu à 7 » est une compétition de développement. Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition de sélection. Les équipes d'associations et les rassemblements peuvent participer à cette compétition.

FORME DE JEU : 7

Application des Règles du jeu 2008/09 - Rencontres disputées sous forme de tournoi.

TEMPS DE JEU

- Le temps de jeu maximal pour un tournoi est fixé à 90 minutes par équipe et à 60 minutes par joueuse.
- **La durée d'une rencontre est fixée à deux fois 7 minutes avec une mi-temps d'une minute.** Néanmoins, le temps de jeu peut aussi être adapté au regard du nombre d'équipes présentes le jour du tournoi.

BALLON : taille n°4

TERRAIN : Type B (rugby digest)

NOMBRE DE JOEUSES

Règles générales

- **7 joueuses de chaque équipe sur l'aire de jeu.**
- **Remplacements** illimités au cours d'une même rencontre.
- **10 joueuses maximum** par match pour une même équipe

Règles spécifiques pour les tournois de Secteur : phases préliminaire et qualificative

- **8 joueuses minimum et 12 joueuses maximum** pour une même équipe pour l'ensemble du tournoi.
- **Effectif incomplet.** Toute équipe évoluant au cours d'une rencontre d'un tournoi avec **6 ou 7 joueuses est déclarée en effectif incomplet pour l'ensemble du tournoi.**
- Si une équipe se présente à 6 joueuses pour une rencontre, le match se déroulera à 6 contre 6. Dans ce cas, l'équipe non fautive pourra utiliser au maximum 4 joueuses pour effectuer ses remplacements.
- **Match arrêté si moins de 6 joueuses** présentes sur le terrain (blessures ou exclusions). Dans ce cas, l'équipe fautive est sanctionnée d'un forfait simple (application de l'article 342.1 des Règlements généraux).

Règles spécifiques pour le tournoi de la Finale du Championnat de France

- **10 joueuses minimum et 12 joueuses maximum** pour une même équipe pour l'ensemble du tournoi.
- **Effectif incomplet.** Toute équipe évoluant au cours d'une rencontre du tournoi de la Finale du Championnat de France avec un effectif compris entre **6 et 9 joueuses sera déclarée en effectif incomplet pour l'ensemble du tournoi.**
- Si une équipe se présente à 6 joueuses pour une rencontre, le match se déroulera à 6 contre 6. Dans ce cas, l'équipe non fautive pourra utiliser au maximum 4 joueuses pour effectuer ses remplacements.
- **Match arrêté si moins de 6 joueuses** présentes sur le terrain (blessures ou exclusions). Dans ce cas, l'équipe fautive est sanctionnée d'un forfait simple (application de l'article 342.1 des Règlements généraux).

MÊLÉE

- 3 joueuses de chaque équipe, liées entre elles jusqu'à la fin de la mêlée.
- Toutes les mêlées seront des mêlées simulées. Ainsi, les cartes de qualification des joueuses participant à ces mêlées simulées n'ont pas besoin d'être revêtues de l'aptitude « Autorisée 1^{ère} ligne ».
- La progression n'est pas autorisée pour la demie de mêlée de l'équipe qui ne bénéficie pas de l'introduction.
- Toutes les joueuses peuvent participer à la mêlée.
- Hors-jeu de la demie de mêlée : **application de la variante expérimentale I.R.B. n°12.**

PLAQUAGE

Obligation de plaquer avec les deux bras. Toute forme de plaquage dangereux doit être sanctionnée sans faiblesse. Toute joueuse en possession du ballon ne peut aller volontairement au sol sans avoir été plaquée (sauf pour faire un touché à terre en en-but).
.../...

MAUL : non application des points numérotés 2 et 3 des variantes expérimentales I.R.B.

Les joueuses ne sont pas autorisées à défendre lors d'un maul en l'écrasant.

TOUCHE ET ALIGNEMENT

Application intégrale des points numérotés 4 à 10 des variantes expérimentales I.R.B.

COUP D'ENVOI

Application intégrale de la Règle du jeu n°13.

TENTATIVES DE BUT APRÈS ESSAI (TRANSFORMATIONS)

- Les tentatives de but après essai (transformations) s'effectueront à la fin du temps réglementaire de chaque rencontre du tournoi.
- Chaque tentative de but après essai (transformation) sera exécutée par une joueuse différente.
- Ces tentatives de but après essai s'effectueront sur la ligne des 22 mètres face aux poteaux adverses, en coup de pied placé ou en coup de pied tombé.
- **Les tentatives de but sur coups de pied de pénalité ne sont pas autorisées.**

LE JEU AU PIED

Le jeu au pied est autorisé sur la totalité de l'aire de jeu. Cependant, les coups de pied bottés directement en touche ne sont pas autorisés lorsque le porteur du ballon est situé en dehors de l'en-but.

SQUEEZE BALL

Définition : cette action consiste pour la joueuse porteuse du ballon :

- à aller au sol, les genoux à terre, son corps faisant écran, et
- à faire passer le ballon entre ses jambes afin qu'il soit récupéré par une partenaire.

Cette phase de jeu est potentiellement dangereuse pour la joueuse, qui au sol, expose sa nuque à l'adversaire ainsi qu'à la poussée de ses partenaires.

CE GESTE DANGEREUX EST INTERDIT.

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les arbitres veilleront à la stricte application de cette directive.

Sanction : coup de pied de pénalité

JEU DELOYAL

- **Carton rouge - Exclusion définitive de la rencontre et du tournoi** : retenir la carte de qualification de la joueuse exclue.
- **Carton jaune - Exclusion temporaire** : 2 minutes. Ne pas retenir la carte de qualification.
- **Carton blanc - Exclusion temporaire** : 2 minutes. Ne pas inscrire cette exclusion sur la feuille de match et ne pas retenir la carte de qualification.
- Tout carton JAUNE ou ROUGE donné à une personne admise sur le banc de touche doit être sanctionné par un essai de pénalité à l'encontre de l'équipe fautive.

BANC DE TOUCHE (Annexe XII - Règle 6A.4.2)

Tout dirigeant habilité à occuper le banc de touche d'une équipe devra porter un brassard de couleur distincte suivant la fonction renseignée sur la feuille de match :

- | | | | |
|------------------|------------|----------------|---------------------------------|
| ➤ Rouge : | entraîneur | Jaune : | adjoint-terrain (porteur d'eau) |
| ➤ Blanc : | soigneur | Vert : | personnel médical |

RÈGLES ADMINISTRATIVES

- Chaque équipe doit remplir une feuille de tournoi présentant l'ensemble des joueuses et l'encadrement.
- Remplir une feuille de match simplifiée (uniquement les noms et prénoms des joueuses disputant la rencontre).
- Contrôle des licences et de la feuille de match.
- Aucun surclassement n'est autorisé.
- Conditions d'accès au terrain pour les personnes sollicitant l'accès au banc de touche.
- Réclamations.
- Rapport d'arbitre.
- Victoire : 3 points – Match nul : 2 points – Défaite : 1 point – Effectif incomplet : 0 point.
- Forfait simple (voir 5^{ème} alinéa du paragraphe « Nombre de joueuses »).

Voir ces chapitres dans le livret des « Règles du Jeu 2008-2009 » - Extraits des Règlements généraux